



PROJET DE VULGARISATION DES TECHNOLOGIES ET INNOVATIONS POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Améliorer l'accès des innovations technologiques aux populations vulnérables au Cameroun et en RDC par le biais des Structures Sociales de Base (SSB)



Contexte

La croissance de plusieurs pays africains est soit en berne, soit insignifiante ou insuffisante pour résorber le flot grandissant de la pauvreté. La République Démocratique du Congo (RDC) par exemple, demeure un pays à faible revenu. Les Etats montrent de plus en plus leur limite à fournir de l'emploi à une population jeune et exigeante, et à faire face à la pauvreté. Ceci peut justifier l'engagement de plusieurs pays dans la quête de l'émergence. Le Cameroun dans sa Stratégie Nationale de Développement 2030 (SND) compte sur une population jeune et dynamique, capable d'absorber les diverses technologies et innovations pour engendrer une dynamique de croissance sur le moyen et long terme (SDN 2030, Page 39). Toutefois, dans les économies africaines et particulièrement celles de la RDC et du Cameroun, l'appréhension de l'innovation pose de redoutables problèmes de définition et de mesure. On est souvent loin des définitions standardisées du manuel de Frascati ou du manuel d'Oslo. Au-delà des questions de définition, le problème relatif aux technologies et innovations demeure de deux ordres. Il s'agit d'une part de l'accessibilité des innovations et d'autre part de l'adaptation des



innovations aux approches intégrées et durables. L'accessibilité réside non seulement au niveau de la disponibilité des informations (existence, fonctionnalités, utilisation, etc.), mais aussi et surtout au coût d'acquisition, d'utilisation. Ceci justifie la faible contribution de plusieurs secteurs d'activités (agriculture, développement des chaînes de valeur, santé, énergie, etc.) à la protection, la préservation de l'environnement et à la lutte contre la pauvreté.

Objectif(s)

Améliorer l'accès des innovations technologiques aux populations vulnérables au Cameroun et en République Démocratique du Congo (RDC) par le biais des structures sociales de base (SSB) qui seront accompagnées pour l'appropriation des innovations produites par les communautés.



Résultats escomptés

- Les structures sociales de base (SSB) en RDC et au Cameroun sont identifiées ;
- Les innovations produites dans le cadre du Projet de Déploiement des technologies et innovations environnementales pour le développement durable sont connues des structures sociales de base (SSB) et du grand public ;
- Les innovations sont vulgarisées au sein des populations via les structures sociales de base (SSB).



Consortium de mise en œuvre

Le Projet de Vulgarisation des Technologies et Innovations pour un Développement Durable (PROVID2) est mis en œuvre par Forêts et Développement Rural (FODER) en étroite collaboration avec Synergie des Amis du Kivu (RDC), Fonds de Promotion de l'Agripreneuriat Congolais (RDC) et Ecosystèmes et Développement (Cameroun).

FODER - Forêts et Développement Rural

Forêts et Développement Rural (FODER) est une organisation écologiste à but non lucratif et à vocation internationale créée en 2002. Nous œuvrons pour l'avènement d'une société plus juste, sans marginalisation ni discrimination, mettant ses ressources naturelles au service du développement durable. Nos actions concernent la gouvernance, la gestion durable des ressources naturelles, les droits des communautés locales et autochtones, la biodiversité et le climat. Elles obéissent à une approche participative garantissant aussi bien l'implication des parties prenantes dans la gestion du cycle des projets (partant de la conception à l'évaluation), que la mise en place de processus durables garantissant des impacts positifs sur la société.

L'organisation FODER a pour objectifs de :

- *Contribuer à la protection de l'environnement et à la gestion durable des ressources naturelles,*
- *Lutter contre toute forme de marginalisation et de discrimination en rapport avec la gestion des ressources naturelles,*
- *Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations,*
- *Contribuer à l'amélioration des politiques et des lois relatives à nos domaines d'intervention, renforcer les capacités de l'association et celles des organisations partenaires,*
- *Développer des partenariats et mobiliser des fonds pour la réalisation de sa mission.*

FOPAC asbl - Fonds de Promotion de l'Agripreneuriat Congolais

Le Fonds de Promotion de l'Agripreneuriat Congolais, FOPAC en sigle, est une association sans but lucratif créée en Janvier 2021, conformément à la Loi n°004/2001 du 20 Juillet 2001 portant dispositions générales applicables aux Associations sans but lucratif et aux Etablissements d'utilité publique en République Démocratique du Congo.

Il s'est donné pour mission de contribuer à l'émergence des entrepreneurs agricoles (agripreneurs) en République Démocratique du Congo.

Il poursuit plusieurs objectifs, notamment :

- ***Constituer un fonds de garantie afin de faciliter l'accès aux entrepreneurs agricoles, aux services financiers adaptés à ce secteur ;***
- ***Développer un mécanisme de financement interne des projets et participer à la création des institutions spécialisées dans le financement du secteur agricole en RDC ;***
- ***Renforcer les capacités techniques et de gestion des agripreneurs congolais au travers des formations, ateliers et autres activités de ce genre ;***
- ***Faire des plaidoyers pour la préservation de l'environnement, le développement durable du secteur agricole, la mise en place des produits assurantiels adaptés et l'augmentation du volume du financement alloué au dit secteur ;***
- ***Mettre à la disposition de ses membres l'expertise dans divers domaines dans le souci d'améliorer leur rentabilité et leur performance et accompagner ceux-ci dans la recherche des ressources pour la mise en œuvre de leurs projets.***

Le FOPAC asbl organise plusieurs activités pour assurer un accompagnement permanent de ses membres (Matinée des agripreneurs, programmes de formation via le FOPAC ACADEMY, des ateliers, des expositions, etc.) et travaille dans la mise en œuvre des plusieurs projets avec les institutions publiques, privées, nationales et internationales.

ECODEV - Ecosystème et Développement

Ecosystèmes et Développement (ECODEV) est une association écologiste créée le 10 Janvier 2015 et Légalisée à Mbalmayo le 18 Juillet 2016, sous le N° 29/RDA/J10/SAAJP. Attestation d'immatriculation N° M071612787279Q. ECODEV intervient dans l'ensemble du territoire, avec une forte emprise dans les régions du Centre et de l'Est. Son siège actuel est à Ntui, dans le département du Mbam et Kim, région du Centre-Cameroun. La vision globale d'ECODEV est de reconstruire un monde où les écosystèmes naturels garantissent le développement durable inclusif. ECODEV accompagne les communautés rurales et les populations autochtones dans les initiatives de sécurisation de leurs droits (fonciers et forestiers) et de développement socio-économique, à travers la foresterie communautaire et le suivi communautaire des forêts. Par ailleurs, ECODEV participe à l'amélioration de la gouvernance des ressources naturelles à travers l'observation indépendante externe normalisée et le suivi des activités faunistiques autour des parcs nationaux des aires protégées de la région du Centre-Cameroun.

Synergie des Amis du Kivu (RDC)

Synergie des Amis du Kivu est une organisation de la société civile en République Démocratique du Congo (RDC) avec pour vision un milieu rural épanoui où la souveraineté alimentaire est acquise par les paysans et les communautés rurales en capacité d'être autonomes et de satisfaire à leurs besoins fondamentaux, à partir d'un accès plus équitable à la terre et d'une agriculture de proximité et durable. Elle ambitionne de devenir une organisation de référence en matière de lutte contre la pauvreté en milieu rural dans les provinces du Kivu. Notre mission est de lutter contre la pauvreté des populations rurales et atteindre la souveraineté alimentaire par la redynamisation de l'agriculture et de l'élevage et par l'amélioration des productions vivrières et de leur commercialisation au Kivu. Ses domaines d'intervention (d'activités) sont la sécurité alimentaire, l'environnement, l'eau et l'assainissement, la recherche-action, la réhabilitation des infrastructures socio-économiques et la bonne gouvernance.

Durée

23 mois (15 février 2023 au 15 décembre 2024)

Bailleurs

Le Projet de Vulgarisation des Technologies et Innovations pour un Développement Durable (PROVID2) est mis en œuvre avec le soutien de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), organe subsidiaire de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), et du Fonds ACP pour l'Innovation, Programme de Recherche et d'Innovation de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), un programme mis en œuvre par l'OEACP, avec la contribution financière de l'Union européenne.



Forêts et Développement Rural


BP.: 11417 Yaoundé - Cameroun

Tél: 00 237 242 00 52 48

E-mail: forest4dev@gmail.com

 forêts et développement rural

 forêts et développement rural

 @forest4dev

www.forest4dev.org

Ecosystème et Développement

BP : S/C 17063 Yaoundé – Cameroun

Tel: (237) 650 443 428


E-mail : eco4dev@gmail.com

E-mail : eco4dev.association@gmail.com

www.eco4dev.org

 @ECO4DEV

 @ECOSYSTEMESDVL

 développement écosystème

 @ECOSYSTEMES ET DEVELOPPEMENT

@ECO4DEV

Fonds de Promotion de l'Agripreneuriat Congolais

Siège : Avenue Lemarinel n°9-11, Immeuble SOFIDE, Commune de la Gombe Ville de Kinshasa, République Démocratique du Congo

Tél : (+243) 991514140 / 820082500

E-mail : contact@fopacrdc.org

E-mail : fopacadm@gmail.com

 FOPAC asbl

 FOPAC asbl TV

www.fopacrdc.org

Synergie des Amis du Kivu

062, Boulevard du Lac/La Botte, Commune d'Ibanda,

B.P. 2133, Ville de Bukavu, Province du Sud Kivu- République Démocratique du Congo

Tél: +243 (0) 99 44 54 747

E-mail: amisdukivu2@gmail.com

www.amisdukivu.org



Le contenu de cette brochure relève de la responsabilité des organisations FODER, ECODEV, FOPAC asbl, Synergie des Amis du Kivu et ne peut en aucun cas refléter l'avis de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), organe subsidiaire de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), du Fonds ACP pour l'Innovation, Programme de Recherche et d'Innovation de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) et de l'Union Européenne.



Mis en œuvre par le Secrétariat OEACP

